

Commune Vannes

Nom de la liste **Un nouveau souffle pour Vannes**

Nom de la tête de liste **Charles de Willencourt**

Nom de la personne chargée de répondre Grégoire Hinterlang

Adresse mail campagne@unionvannes.bzh

Avez-vous pris connaissance des résultats du baromètre des villes cyclables 2025 de la FUB pour votre commune et en particulier les contributions détaillées de vos concitoyens ? Oui

Comment comptez-vous les utiliser dans votre prochain mandat ? Nous les avons déjà synthétisées et classées selon qu'elles ont un impact faible ou important sur la part modale du vélo et selon leur faisabilité technique et financière. La cartographie aide à identifier les principaux points de friction, même si ceux-ci devront à chaque fois être traités dans un cadre plus global : place pour les piétons, refonte du réseau de bus, fluidification du trafic automobile.

Quelles sont vos priorités pour résorber les discontinuités des itinéraires cyclables de votre commune ? 1) Assurer un marquage au sol continu (couleur + logo vélo + chevrons) pour marquer la présence potentielle des cyclistes lorsqu'il n'y a pas de piste cyclable ("voie partagée") et indiquer aux cyclistes la voie à emprunter 2) Sécuriser les abords des écoles 3) Sécuriser les giratoires et intersections (ex : Palais des Arts)

Quelles discontinuités cyclables avez-vous identifiées entre votre commune et les communes voisines ? 1) Séné - Vannes (Poullanc) : on débouche sur un parking à contre-sens. 2) Vannes - Saint-Avé : on débouche sur la départementale avec une simple ligne de marquage. 3) Vannes-Ploeren, pour rejoindre la nouvelle piste, passage dangereux par Kergrain ou Luscanen

Prévoyez-vous un plan (de circulation) des déplacements actifs (marche, vélo...) sur votre commune dans votre prochain mandat ? Oui

Vous engagez- vous à installer de nouveaux stationnements vélo ? Oui

Vous engagez- vous à généraliser la priorité vélo sur les ronds-points ou giratoires en agglomération ? Oui

Vous engagez-vous à passer l'ensemble de votre commune à 30 km/h (excepté quelques axes de transition à 50 km/h) ? Non

Vous engagez-vous à mettre une signalétique pour identifier les traversées vélo... Oui

Vous engagez- vous à créer une piste cyclable sous forme de "ring" par exemple à sens unique voiture et à double-sens cyclable autour du centre historique... Non

Vous engagez-vous à aménager les bandes cyclables de largeur 1 m 50 minimum et si besoin diminuer la largeur de la chaussée pour les véhicules motorisés ? Non

Vous engagez- vous à développer les «_Chaucidou_» (Chaussées à voie centrale banalisée)... Oui

Vous engagez-vous à supprimer les chicanes aux entrées et sorties des voies vertes ou pistes cyclables ou à les revoir en respectant les recommandations du CEREMA pour permettre le passage de tous types de vélos? Oui

Vous engagez-vous à généraliser les sas-vélos et les tourne-à-droite aux feux (panneau M12) ainsi que les double-sens cyclables dans votre commune ? Oui

Sur votre liste, quelle serait la personne en charge des mobilités actives ou de la mobilité en général ? Grégoire Hinterlang, premier adjoint au maire (Transports, mobilités & environnement)

Vous engagez-vous à mettre en place un comité vélo régulier (1 fois par an au minimum) avec vos concitoyens et l'association Véломotive ? Oui